

Convocation

à la 54^e assemblée générale des actionnaires le

mardi 16 juin 2020, 11h00
VERIT Investment Management AG, Klausstrasse 48, 8008 Zurich

La protection de la santé de nos actionnaires est une priorité pour nous. C'est pourquoi SIA-Haus AG a décidé, en raison de l'actuelle épidémie de coronavirus, que les droits de voter, de faire des propositions et d'obtenir des renseignements peuvent être exercés exclusivement à travers le représentant indépendant. **Une participation physique à l'assemblée générale n'est pas possible.**

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration:

1. **Explications relatives au rapport annuel et aux comptes annuels 2020**
2. **Rapport de l'organe de révision**
3. **Décisions concernant**
 - 3.1 **Approbation du rapport annuel 2020**
Proposition: le conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel 2020.
 - 3.2 **Approbation des comptes annuels 2020**
Proposition: le conseil d'administration propose d'approuver les comptes annuels 2020.
 - 3.3 **Emploi du bénéfice résultant du bilan**
Proposition: le conseil d'administration propose d'employer le bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2020 comme suit:

| | |
|--|--------------|
| Bénéfice inscrit au bilan | 2 321 195.64 |
| ./. 4 % dividende préférentiel sur le capital en actions nominatives B de CHF 3 600 000 00 (art. 22 al. 2) | 144 000.00 |
| ./. 16 % dividende sur le capital en actions nominatives B de CHF 3 600 000.00 | 576 000.00 |
| ./. 16 % dividende sur le capital en actions nominatives A de CHF 400 000.00 | 64 000.00 |
| Report sur le nouvel exercice | 1 537 195.64 |

L'organe de révision atteste que cette proposition correspond à la loi et aux statuts.
4. **Décharge des membres du conseil d'administration et des organes responsables**
Proposition: le conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres et à la direction pour l'exercice 2020.
5. **Élections**
 - 5.1 **Réélection au conseil d'administration**
Proposition: le conseil d'administration propose d'élire MM. le prof. Daniel Kündig, Jörg Koch, Gilles Pirat et Christoph Starck au conseil d'administration pour un mandat supplémentaire d'un an.
 - 5.2 **Élection au conseil d'administration**
Proposition: le conseil d'administration propose d'élire M. Luca Fontanella au conseil d'administration pour un mandat d'un an.
 - 5.3 **Élection de l'organe de révision**
Proposition: le conseil d'administration propose d'élire OBT AG comme organe de révision pour un mandat d'un an.

Le rapport annuel 2020, les comptes annuels 2020 et le rapport de l'organe de révision pourront à partir du (19 mai 2021) être examinés par les actionnaires au secrétariat de SIA-Haus AG, c/o VERIT Investment Management AG, Klausstrasse 48, 8008 Zurich, et peuvent être consultés en ligne sur www.sia-haus.ch.

Sont autorisés tous les actionnaires qui sont inscrits au registre des actions de la société au (19 mai 2021).

Appel: SIA-Haus AG demande à certains de ses actionnaires de s'annoncer.

SIA-Haus AG ne connaît pas les propriétaires de 58 actions nominatives. Selon le droit des obligations, les propriétaires d'actions nominatives sont tenus de s'annoncer. Si une personne tenue de s'annoncer omet de le faire, elle ne peut exercer ses droits de sociétariat et les droits patrimoniaux sont suspendus. Cela signifie que ces actionnaires «sans annonce» ne peuvent participer aux votes ni recevoir les paiements de dividendes. Si l'annonce n'a pas lieu d'ici au 30.04.2024, ces actions doivent de plus être déclarées nulles en vertu de la loi.

Nous prions dès lors tous les actionnaires de SIA-Haus AG de bien vouloir faire parvenir à la société des informations actuelles et correctes et le cas échéant d'informer les connaissances ou amis qui pourraient être actionnaires. Vous pouvez envoyer l'actualisation de vos informations à votre banque dépositaire ou à la société SisWare, qui tient de registre des actions de SIA-Haus: SisWare AG, Militärstrasse 3, 6467 Schattdorf, 041 870 18 00, info@sisware.ch

Si vous avez reçu en qualité d'actionnaire de SIA-Haus AG une convocation à l'assemblée générale, nous présumons que vos informations concernant l'ayant droit économique et votre adresse sont correctes. Une adaptation n'est alors pas nécessaire.

Zurich, 19 mai 2021

SIA-Haus AG
Le conseil d'administration

Texte français voir au verso